



Réf. : DCPSL/SCAT/BDACT/2024-n°

Affaire suivie par : Giulia Chamois  
01 43 93 75 11

MADAME VALERIE PECRESSE  
PRESIDENTE  
CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE  
2 RUE SIMONE VEIL  
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Bobigny, le

Madame la Présidente,

Dans le cadre du dialogue partenarial que nos services respectifs entretiennent pour accompagner les acteurs culturels du territoire et travailler à des projets communs, nous souhaitons vous interpeller sur le cas des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. L'association actuellement dirigée par Frédérique Latu joue en effet un rôle structurant pour le secteur de la danse en Seine-Saint-Denis et en Île-de-France.

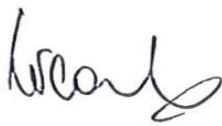
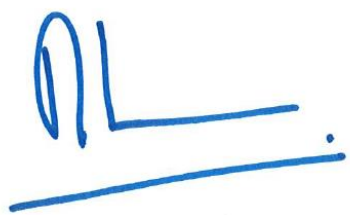
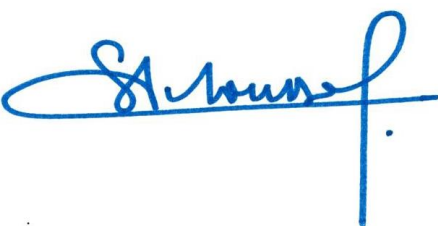
Avec un projet foisonnant et en plein développement, les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis portent un festival qui est de longue date un rendez-vous incontournable au niveau francilien, national et international. Au cours de ces dernières années un festival jeune public (« Playground »), un festival gratuit dans l'espace public (« les Extensions »), un focus sur les danses urbaines (« BOOST ») et de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle sont venus compléter cette offre. En 2023, l'action des Rencontres chorégraphiques s'est ainsi déployée dans 63 structures complices, avec 162 représentations dans 31 villes différentes, sans oublier plus de 850 heures d'ateliers de pratiques artistiques. À travers ses différentes activités, l'association répond pleinement aux objectifs de politique culturelle des financeurs publics, en conjuguant ambition artistique et inclusion sociale.

Ainsi, les Rencontres chorégraphiques sont accompagnées par le Conseil Régional d'Île-de-France sur le dispositif « Aide au festival », ce qui permet de contribuer à la réalisation de chaque édition du festival historique au printemps, aux côtés du ministère de la Culture - DRAC Île-de-France, de l'EPT Est Ensemble, du Département de la Seine-Saint-Denis, et de la Ville de Bagnolet ainsi que d'autres collectivités.

Nous avons été avertis par la présidence de l'Association de l'erreur administrative commise sur l'exercice 2023 qui a entraîné la caducité de la subvention régionale allouée dans ce cadre. Dans le contexte actuel, cette perte génère une très grande difficulté pour les Rencontres chorégraphiques : accroissement du déficit dans cette période inflationniste et incertaine ; baisse des effectifs avec la non-reconduction d'emplois notamment en alternance et CDD ; réduction de l'activité, avec l'annulation de dates de diffusion sur le deuxième semestre 2024 dans le cadre du festival jeune public Playground, l'annulation de plusieurs coproductions et la réduction de l'action culturelle. La situation est du coup critique pour Les Rencontres chorégraphiques qui, malgré leur notoriété, restent dans une économie fragile.

Connaissant votre engagement pour la culture à l'échelle de l'Île-de-France, nous souhaitons donc attirer votre attention sur la situation actuelle de l'association, en espérant que vous pourrez trouver avec vos services une solution pour régulariser la situation de l'association, et ainsi ne pas mettre en difficulté un acteur majeur du champ chorégraphique, et reconnu pour son engagement territorial.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos considérations distinguées.

<b>Ville de Bagnolet</b> <b>Monsieur Tony Di Martino</b>	<b>EPT</b> <b>Est-Ensemble Grand-Paris</b> <b>Monsieur Patrice Bessac</b>	<b>Conseil départemental</b> <b>de la Seine-Saint-Denis</b> <b>Monsieur Stéphane Troussel</b>
		
Maire	Président	Président